

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018*Non audité*

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mme Pierrette Trépanier	45 246	8 137
M. Frédéric Dion	4 098	2 049
Mme Huguette Charest	4 613	2 059
Mme Suzanne Croteau	4 212	2 059
M. Marc Legros	4 329	1 971
M. Marcel Demers	4 454	2 063
M. Guy Paquet	4 780	2 056

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).